

## COMMUNE DE BELVEZET

### PROCES VERBAL du conseil municipal du mardi 5 juillet 2016

**Présents :** Raymond BONNEFILLE, Sonia STENGEL, Emmanuel OREAL, Josiane GRANET, Max GALLON, Jean-Claude MANCHON, Julien GAUCHARD, Thierry LAURENT

**Absents excusés :** Chloé GATHELIER, Jérôme FRERY

**Procuration :** donne procuration à Chloé GATHELIER

Jean Claude MANCHON donne procuration à Raymond BONNEFILLE

Jérôme FRERY donne procuration à Emmanuel OREAL

**Date de convocation :** 17 mai 2016

**Secrétaire de séance :** Thierry LAURENT

Suppression du point 6 de la convocation.

Ajout d'un point : diagnostic archéologique préventif de l'ancienne église

### ORDRE DU JOUR

- 1) **Personnel communal / Avancement de grade :**
  - a. Cécile Chabrol : adjoint administratif principal 2<sup>ème</sup> classe – Echelon 8.  
Unanimité
  - b. Olivier Chabrol : adjoint technique principal 2<sup>ème</sup> classe – Echelon 12.  
Unanimité
- 2) **Parcs photovoltaïques Belvesol 4 et 5 :**
  - a. **affectation d'une partie de l'emprise du chemin rural « ancien chemin de Seynes à Uzès » :** approuve les divisions parcellaires telles qu'elles apparaissent sur l'annexe de la présente délibération. Le conseil municipal constate la désaffectation du domaine public communal de la partie du chemin n° 58 qui sera affectée exclusivement à l'usage du parc photovoltaïque.  
Unanimité.
  - b. **Proposition d'une extension :** 5 hectares en financement participatif  
Pour : 1 / Contre : 4 / Abstention : 3
- 3) **Travaux de maintenance en forêt communale : approbation du programme d'actions de l'ONF :** entretien du parcellaire, voies de communication.  
Unanimité pour attendre que la coupe d'éclaircie soit réalisée.
- 4) **Mise en place d'une placette d'alimentation du vautour percnoptère au Plan de Méjean par le Syndicat Mixte des Gorges du Gardon et autorisation donnée au maire de signer la convention**  
Unanimité
- 5) **Elevage caprin Fabrice Giordano**
  - a. **Echange de terrains avec la commune**  
Unanimité
  - b. **Approbation de la convention de pâturage et autorisation donnée au maire de la signer**  
Unanimité

~~6) Agenda d'accessibilité programmée (Ad'ap) : autorisation donnée au maire de présenter la demande de validation de l'Ad'ap rectifiée~~

**7) Vente du camion MAZDA**

Le véhicule sera mis en vente sous enveloppe avec un prix plancher de 3 000,00 € avec un délai d'un mois à compter de la date d'affichage de l'avis d'appel d'offres.

Pour : 5 (Oréal, Granet, Gauchard, Bonnefille, Manchon)

Contre : 2 (Stengel, Laurent)

Abstention : Gallon

**8) Subventions aux associations**

Les subventions seront versées qu'à l'obtention de tous les documents demandés c'est-à-dire : bilan d'activité, bilan financier, attestation d'assurance.

- Les agités du local : 500,00 € / unanimité
- Belvezet Loisirs Sport Nature : 500,00 € / unanimité. Vers une autonomie sans désengagement total de la commune
- Li galines de Belvezet : 500,00 € / unanimité. Vers une autonomie sans désengagement total de la commune
- Société communale de chasse pour achat de miradors : 500,00 € / Unanimité
- De quoi on se mêle : 500,00 € / unanimité
- AFM Téléthon : 150,00 € / unanimité
- Resto du cœur : 200,00 € / unanimité
- Ligue contre le cancer : 150,00 € / unanimité

**9) Droit de préemption urbain :**

a. C 848 – Puech St Martin : pas de préemption

b. C 138 – Puech St Martin : pas de préemption

Unanimité

**10) diagnostic archéologique préventif de l'ancienne église intérieur et extérieur**

Le conseil donne au maire l'autorisation de signer.

Fin de la séance à 21h37

Le secrétaire de séance,  
Jean-Claude MANCHON



**16 AOUT 2016**